DEL2026-85

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 056-215602343-20260703-DEL2026_85-DE

SAINT-PIERRE QUIBERON

| Nombre de conseillers en exercice | Présents | Votants |
|---|---|---|
| 19 | 16 | 19 |

L'an deux mille vingt-six, le 30 juin 2026 à 18h30, le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Quiberon (Morbihan) dûment convoqué le 26 juin 2026, s'est réuni en session ordinaire au centre culturel de Saint-Pierre-Quiberon sous la présidence de Madame DOYEN Stéphanie, Maire.

**Présents** : Mme DOYEN Stéphanie, M. GOUARIN Joël, Mme BEGUE Kristen, M. DELAPORTE Christophe, M. LEDOYEN Jérôme, Mme BONNEVILE Hélène, M. SERMIER François, FOURRIER Geneviève, LE LEUCH Eric, Mme LE GOFF Lydia, Mme FIGLAREK Sylvie, M. ARTIGE Jean-François, M. DHEERE Christophe, M. DORÉ Michaël, M. LE PADELLEC Maxime, Mme LUCAS Valérie.

**Pouvoirs** : Mme FORIN Laurence (pouvoir à Mme DOYEN Stéphanie), Mme BUSSIERE Hélène (pouvoir à Mme FIGLAREK Sylvie), Mme MAUGEY Davine (pouvoir à Mme LUCAS Valérie).

Date de convocation : 26 juin 2026
Secrétaire de séance : M. ARTIGE Jean-François

## 85-2026 Acquisition de la parcelles AV 197

**Rapporteur :** Lydia LE GOFF

La commune a été sollicitée par une association pour l'acquisition de la parcelle cadastrée AV n°197 sise Prat Milen d'une superficie de 1 757 m², au Sud du territoire communal, dont elle a été légataire à l'occasion d'une succession.

Cette parcelle, classée en zone agricole Aa au Plan Local d'Urbanisme opposable, revêt un caractère considéré comme stratégique dans l'objectif de préservation des espaces agricoles et naturels hors secteurs urbanisés. En effet, la commune de Saint-Pierre-Quiberon, située dans une zone littorale à fort enjeu environnemental, souhaite maintenir la biodiversité sur son territoire par l'entretien et la protection des espaces naturels et agricoles identifiés dans son document d'urbanisme et lutter contre le camping sauvage.

Le montant proposé à l'acquisition des parcelles est de 703 euros pour 1 757 m² soit 40 centimes d'euros au m². Ce prix est compatible avec celui de référence de la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural). Les frais de notaires sont à la charge de la commune de Saint-Pierre-Quiberon.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;
Vu la commission urbanisme en date du 25 juin 2026 ;
Vu l'annexe n°4 « localisation de la parcelle AV 197 » ;

**APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET VOTÉ À L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :**

- **Approuve** l'acquisition de la parcelle cadastrée section AV numéro 197, d'une contenance de 1 757 m², au prix de 703 € hors frais de notaire qui restent à la charge de la commune ;

- **Autorise** Madame le Maire, ou son représentant, à signer tous les actes préalables et consécutifs à cette acquisition.

La secrétaire de séance
M. ARTIGE Jean-François

MAIRIE DE ST-PIERRE-QUIBERON * 56 (MORBIHAN) *

A Saint-Pierre-Quiberon
Le 01/07/2026
Le Maire, Stéphanie DOYEN